



L'OASIS est un service hospitalier d'addictologie qui s'est donné comme mission principale la réadaptation médico psycho sociale des personnes ayant une addiction aux substances psycho actives (S.P.A.). Nous développons la prise en charge des addictions sans substance.

Sa capacité d'accueil est de 10 lits, pour une population mixte et majeure, répartie en 2 chambres doubles et 6 individuelles avec une durée maximum de séjour de 3 semaines. Ce service est un lieu de soins fermé.

L'ACCUEIL :

Lors de votre admission, vous êtes installé en chambre, un inventaire corporel¹ sera effectué. De même un inventaire de vos effets personnels sera fait à l'entrée et à la sortie par l'équipe en votre présence, y compris les vêtements et les sacs à main que vous portez.

Tous produits à base d'alcool ou de CBD, médicaments, produit illicite et objets coupants / tranchants sont interdits.

IL EST INTERDIT DE GARDER EN CHAMBRE DES DENREES PERISSABLES POUR RAISON D'HYGIENE ALIMENTAIRE.

L'utilisation du téléphone, des jeux vidéo, consoles portables, ordinateurs portables, tablettes, lecteurs DVD ... est permise de 18h à 21h15.

Seul vos MP3 peuvent être utilisés en journée et en dehors des temps d'activités.

Les objets de valeur, bijoux et espèces peuvent être déposés au coffre. Si vous décidez de les conserver avec vous, l'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Il est par ailleurs recommandé d'apporter un cadenas pour votre armoire de chambre.

Les contrôles :

Une analyse d'urines et alcootest est fait le jour de votre arrivée et le long de votre séjour si nécessaire. Un refus de se soumettre sera considéré comme positif et pourra compromettre la poursuite de votre séjour.

L'équipe est en droit de vérifier, en votre présence, dans vos chambres l'introduction de produits ou objets interdits.

LA VIE DANS LE SERVICE

L'Oasis est un service fermé. Les sorties se déroulent en groupe, au sein du domaine forestier de l'établissement et toujours accompagnées par des soignants.

Celles-ci se réaliseront selon la disponibilité des agents et peuvent être suspendues en fonction des nécessités de service.

¹ Inventaire corporel : Vérification complète de l'état de la peau



Les visites :

Afin de vous permettre de vous recentrer sur vous-même et d'élaborer vos projets en toute sérénité, **les visites ne seront pas autorisées tout au long de votre séjour**. Exceptionnellement s'il vous manque quelques effets personnels vos proches pourront les déposer au secrétariat du pavillon B aux heures d'ouverture du lundi au vendredi ou vous les faire parvenir par colis, qui seront vérifiés par l'équipe en votre présence.

La télévision :

Un téléviseur est accessible en salle commune et non en dans les chambres en dehors des temps d'activités.

Il est disponible de 7h à 23h la semaine et de 7h à minuit le week-end.

Nous vous demanderons de respecter la vie en collectivité.

Les traitements :

Les médicaments prescrits par les médecins du service sont administrés **UNIQUEMENT** à l'infirmierie.

Il s'agit d'une prise individuelle et contrôlée par l'infirmière et l'aide-soignant. Toute autre prise de médicaments sera envisagée comme détournement ou trafic et sera sanctionnée.

Les horaires de délivrance sont affichés à l'infirmierie.

La vie en communauté :

Les repas sont obligatoirement pris en groupe. Vous participerez de façon active au bon déroulement des préparatifs.

Vous êtes responsable de l'entretien de votre chambre ainsi que des locaux communs (salle TV, salle de vie, salle de détente...). A cet effet, un planning de distribution des tâches est organisé par l'équipe chaque semaine.

Un lave-linge et un sèche-linge sont à votre disposition 1 fois semaine, un planning sera établi par l'équipe soignante.

Une tenue correcte est exigée dans le service jour et nuit, et nous vous demandons de ne pas dormir nu.

Il est interdit de rentrer dans les chambres des autres patients.

Toutes relations ou rapprochements affectifs n'est pas autorisé.

Tout comportement agressif ou violent envers un autre patient ou un membre du personnel ne sera pas toléré et pourra compromettre la poursuite de votre séjour.

Chaque activité est **obligatoire** avec respect des horaires, sauf contre-indication médicale.



L'espace fumeur :

Il est le SEUL lieu où fumer est autorisé.

Il doit rester propre sans dégradations, ni crachats, ni mégots et ni cendres au sol. La porte-fenêtre doit rester constamment ouverte, et vous ne devez pas y entrer de chaise.

En cas de non-respect des locaux ou de problème, l'équipe est en droit de fermer le fumeur.

Une aide à l'arrêt du tabac vous sera proposée si vous le souhaitez.

Les courses :

Il existe un chalet dans l'établissement où vous pourrez acheter boissons et snacks lors d'une sortie avec l'équipe.

En cas de nécessité, un soignant peut le vendredi après-midi vous faire quelques achats (seulement tabac et produits d'hygiène). Cependant vous devez prévoir la quantité nécessaire pour la durée du séjour.

Exceptionnellement, une autorisation de sortie accompagnée pour démarches obligatoires à l'extérieur de l'établissement pourra être autorisée.

En intégrant l'OASIS, vous vous engagez obligatoirement à respecter les règles de vie internes de l'unité.

Fait le :

Lu et approuvé

NOM et Prénom du patient :

NOM et Prénom du membre de l'équipe :

Signature du patient :

Signature du membre de l'équipe :

Photographies d'entrée et de sortie :

Une photographie d'entrée vous sera proposée dans le cadre de votre prise en charge dans notre service.

Celle-ci sera exploitée dans votre dossier médical et pour la fiche de suivi. La durée de conservation de la photo est de 15 ans après le dernier contact avec le service.

Y consentez-vous ?

oui

non

Fait le :

Signature :

Fait le :
Signature :